

L'INAUGURATION DU BUSTE DE FRANÇOIS QUESNAY À MÉRÉ LE 23 AOÛT 1896

Par Marc Vigié

Le dimanche 23 août 1896, à deux heures et quart de l'après-midi, par une belle et chaude journée, un long cortège – il compte plusieurs centaines de personnes de toutes les conditions et de tous les âges – vient se rassembler devant la modeste mairie-école de Méré où l'on a dressé une estrade que protège une tente destinée aux notables. Ceux-ci s'apprêtent à présider une cérémonie comme jamais ce modeste village de 411 âmes n'en a vue jusque-là et n'en connaîtra plus avant longtemps. Un arc de triomphe « fait de branchages ingénieusement entrelacés »ⁱ a accueilli cette foule venue d'un peu partout dans l'arrondissement, de Versailles et même de Paris. Il s'agit d'inaugurer dans ce village « délicieusement perdu entre Montfort et la ligne de Paris à Dreux » le buste dédié au plus illustre Méréen, « l'un des plus glorieux enfants du canton de Montfort-l'Amaury » : François Quesnay.

La République est là, en force, soucieuse d'une mise en scène destinée à donner autant que possible le lustre nécessaire à la circonstance. Certes, le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et le préfet n'ont pas fait le voyage, mais ils sont représentés. Le premier l'est par Fernand Bourgeat, inspecteur des Beaux-Arts, auteur dramatique et critique alors fort célèbre, officiellement missionné pour représenter le gouvernement, ce qui lui vaut de recevoir un bouquet des mains d'une petite-fille. Le second a délégué son premier conseiller. Le député de la circonscription, deux conseillers généraux, les maires de Rambouillet, de Montfort, de Méré, le syndic de la Ville de Paris, le premier adjoint de Versailles, des conseillers municipaux des communes du canton – le conseil municipal de Montfort l'Amaury est quant à lui au grand complet – ont fait le déplacement. Ils entourent les membres du « comité Quesnay » institué par la Société d'Instruction populaire du canton de Montfortⁱⁱ. Cette dernière, ardente militante

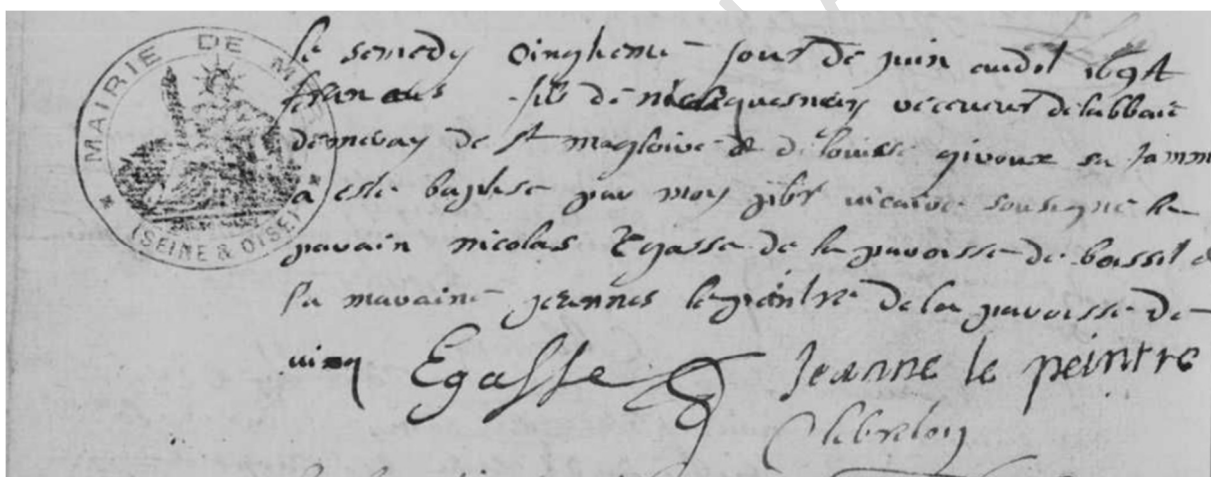
du projet scolaire « ferryste » et tout entière vouée à « l'éducation morale et à la formation des caractères » des enfants des écoles publiques, a organisé la venue des instituteurs et institutrices du canton. Naturellement, ceux de Méré sont accompagnés de leurs élèves. Les membres des sociétés savantes locales, tels le comte de Dion et Félix Lorin, escortent des gloires de l'Institut, dont Frédéric Passy, économiste célèbre et futur prix Nobel de la paix. Le curé de Méré, ancien aumônier en chef de l'armée, décoré de la Légion d'honneur à titre militaire, loin de bouder cette cérémonie marquée du sceau de la laïcité (mais non pas anticléricale), affirme son patriotisme républicain en se tenant au milieu de ses paroissiens. La musique de Montfort-l'Amaury, en grande tenue, exécute « brillamment » la Marseillaise. *Le Petit Journal*, le *Petit Parisien* ainsi que le *Journal de Versailles et de Seine-et-Oise* couvrent l'événement. Leurs reporters, quoique fort attentifs à tenir le registre des personnalités présentes et retranscrire les discours, ne sont pas insensibles « aux couleurs les plus tendres des corsages » comme à « l'éclat du visage des jeunes filles ou des jeunes femmesⁱⁱⁱ », et personne n'y trouve à redire...

Ils sont huit orateurs – dont le représentant du gouvernement, Frédéric Passy, Jules Allain-Le Canu, président de la société populaire organisatrice, le maire de Méré et Félix Lorin – à se succéder, interminablement, à la tribune. Passy à lui seul discourt plus d'une heure ! Tous s'attaquent selon des styles variés – « fougueux », « académique », « administratif » – à l'exercice redoutable du panégyrique. Le genre impose ses règles. La première d'entre elles est évidemment de prouver sa capacité à s'élever moralement à la hauteur de son sujet. On ne brille pas sans amplifier à outrance, sans oublier toute objectivité, sans malmener un peu la vérité. Il

n'est pas de portrait laudatif sans idéalisation absolue. Faire court est impossible. Tous ont à cœur de « dire d'excellentes choses ». Chacun « serre le frein à son improvisation » et veille « à charmer par ses paroles » pour mieux entretenir l'attention d'un public debout, qui fatigue et s'assèche, en le faisant réfléchir mais aussi s'émouvoir, rire ou sourire. Contrairement au sous-préfet d'Alphonse Daudet, ces tribuns qui rivalisent d'effets sont inspirés. D'ailleurs, la matière ne leur manque pas.

François Quesnay (1694 – 1774) fut l'un des intellectuels majeurs de la France de Louis XV. En 1886, Auguste Oncken, professeur d'économie politique à l'université de Berne (et correspondant de la Société archéologique de

Rambouillet...^{iv}), a publié les éloges funèbres prononcés en 1774 par le marquis de Mirabeau père (« L'Ami des Hommes »), Jean-Paul Grandjean de Fouchy, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, le comte d'Albon, rédacteur des *Nouvelles éphémérides économiques*, et le marquis de Mesmon. On les exploite sans vergogne comme l'on pille les *Mémoires* de Madame du Housset, femme de chambre de la marquise de Pompadour (publiées en 1828), si riches d'anecdotes édifiantes aussi bien que piquantes. Enfin, la Société archéologique de Rambouillet édite depuis 1869 les documents que ses meilleures plumes – Louis Morize, le comte Adolphe de Dion, Félix Lorin – exhument des Archives nationales, départementales et communales.



Acte de naissance de François Quesnay en date du 20 juin 1694. Quesnay affirma être né le 4 juin, date reprise par la marquis de Mirabeau en 1774 qui voulut en faire « un jour de fête pour la postérité ». Sans doute se trompait-il puisque l'usage voulait alors que les nouveaux-nés fussent baptisés dès le lendemain de leur naissance, sinon le jour même.

Transcription : « Le samedi vingtième jour de juin audit an (1694) François, fils de Nicolas Quesnay, receveur de l'abbaye de Meray de St Magloire, et de Louise Giroux sa femme a été baptisé par moy, prêtre vicair sousigné le parrain Nicolas Egasse de la paroisse de Boissy et la maraine Jeanne Le peintre de la paroisse de Meray – Egasse, Jeanne le peintre, C lebreton ». On remarque le tampon de la commune – le seul figurant dans le registre ! – très probablement apposé en 1896 pour aider les futures chercheurs à repérer l'acte. (ADY, registre paroissial de Méré, 1MI-EC 132)

Le jeune Boisvin, « un enfant très intéressant », n'a pas besoin de ces savantes références pour dire avec une belle assurance, qui enchante l'auditoire, le petit discours que son instituteur lui a préparé. Il s'engage à être pour toujours inspiré par cette « image du devoir ». Tous ses camarades, affirme-t-il, ne

songent rien moins qu'« à devenir des citoyens utiles à la patrie et à l'humanité ».

En effet, François Quesnay a tout pour plaire à la République encore jeune, soucieuse d'inscrire ses valeurs dans le temps long de l'histoire nationale, héritière de la Révolution dont on vient de célébrer le centenaire. Il est

d'origine populaire, issu d'une famille de paysans aisés mais, plus encore, il est « fils de ses œuvres », ne devant sa prodigieuse carrière et son ascension sociale non pas au hasard d'une naissance mais à ses seuls mérites. Quesnay est un savant, un médecin réputé – il est membre de l'Académie royale de chirurgie et de l'académie des sciences – qui pour sa compétence accède à la cour de Louis XV, où il jouit de l'estime et, plus encore, de la confiance du souverain et de la marquise de Pompadour. Sa brillante carrière lui vaut, outre de gros appointements (14 800 livres annuelles, à une époque où un ouvrier compagnon ou un laboureur ne gagnent que quelques centaines de livres), des Lettres de noblesse assorties du droit de porter des armoiries timbrées⁹. Il fut aussi et surtout l'un des penseurs les plus féconds de son siècle, le père de la physiocratie et de l'économie politique, un proche des Lumières, un ami de Buffon, un collaborateur de l'*Encyclopédie*, et il professa des idées qui annonçaient la fin de l'Ancien Régime, politiques aussi bien qu'économiques et sociales. Enfin, ce défenseur de l'agriculture – en cette fin du XIX^e siècle qui connaît les progrès continus des villes et de l'industrie, la France est encore aux deux-tiers un pays rural peuplé de quelque sept millions de paysans – sut ne jamais oublier ses origines. Conservant « ses allures simples et rudes, son costume austère et son humeur indépendante », ses vrais amis furent non pas les courtisans et les « belles dames coquettes » qui encombraient les antichambres de Versailles, mais « les savants, les novateurs, les remueurs d'idées ». Bref, il est une figure exemplaire, édifiante, pour tout dire « un honnête homme dans la force du terme ».

Au lendemain de la crise boulangiste, célébrer sa mémoire rappelle opportunément au corps électoral que les vrais héros de la République se soucient de l'intérêt général et se tiennent à l'écart des aventuriers portés par leurs seules ambitions personnelles. D'ailleurs, Jules Quesnay de Beaurepaire, descendant en ligne directe de l'illustre auteur du *Tableau*

économique, plus précisément son arrière-arrière-petit-fils, qui assiste à la cérémonie alors qu'il avait été procureur général près la Cour d'appel de Paris, a dressé l'acte d'accusation contre le général Boulanger. Dès lors, les péroraisons qui assurent le succès viennent d'elles-mêmes. Il s'agit bien « de suivre la voie par lui tracée en aimant la France une et forte, en défendant le progrès et la liberté, en servant la République ! ». Participer à cette inauguration est « faire acte de patriotisme réel »; c'est rendre hommage à l'un des « porteurs des idées françaises » qui, grâce à la République de nouveau unie et forte, rayonnent désormais dans le monde.

Tout a commencé le 26 septembre 1891, lorsque le conseil d'administration de la Société populaire, sollicité depuis quelques années par la Société archéologique de Rambouillet, prend l'initiative de la formation d'un comité pour l'érection d'un monument dont l'inauguration est alors envisagée pour 1894. Placé sous la présidence exécutive de Jules Allain-Le Cornu, président honoraire de la Société populaire (et membre de la Société archéologique de Rambouillet depuis 1880 ...), ce comité comprend sept membres, parmi lesquels le président du conseil d'arrondissement, M. Crespin, maire de Méré, et Félix Lorin, « historiographe ». Le succès de l'entreprise appelant des appuis influents, l'aréopage cantonal est placé sous la présidence d'honneur de deux membres de l'Institut, dont un ancien ministre, et obtient les parrainages du préfet de la Seine-et-Oise, du Conseil général, des vingt-neuf maires du canton et leurs conseils municipaux, et d'institutions telles l'Académie de médecine, la Société de chirurgie, l'Institut agronomique, la Société d'économie politique de Paris, etc. L'année suivante, une souscription publique est lancée, sans doute le 12 juillet 1892, à l'occasion de la fête scolaire annuelle du canton de Montfort-l'Amaury, qui se tient pour la première fois à Méré. Nul ne songe en effet à solliciter le budget dérisoire de 9 000 francs de la commune.

La levée des fonds, selon l'instituteur qui cite l'événement dans la monographie communale rédigée en 1899, fut un succès^{vi}. Peut-être, mais elle prit assurément plus de temps que prévu puisque le bicentenaire de la naissance de François Quesnay est dépassé depuis deux ans lorsque l'inauguration du monument a enfin lieu. On peut alors admirer un piédestal Louis XV avec moulures en pierre de Vernon de 2,20 m de haut – reposant sur des fondations préparées par un terrassier de Méré, entouré d'une petite grille en fonte avec portillon, le tout bordé d'un pavement de granit – et surtout le buste de bronze d'une hauteur de 0,80 m qui le surmonte. Sa réalisation a été confiée à Frédéric-Etienne Leroux, un artiste académique d'une grande réputation, alors à l'apogée de sa carrière et

plusieurs fois médaillé au Salon, spécialisé dans les commandes officielles^{vii}. De l'avis général, il produisit une œuvre surclassant son *Renan*, pourtant tenu par la critique unanime pour un chef-d'œuvre absolu, qui plus est pour une somme jugée dérisoire « ce qui prouve que dans les arts libéraux, l'argent n'a guère d'influence sur le talent ». Une plaque de bronze fixée sur le piédestal porte, appliqués de bas en haut sur une palme, les attributs de Quesnay : un soc de charrue, une table d'anatomie avec sujet, ses armoiries (un écu d'argent à une fasce d'azur, ondée accompagnée de trois fleurs de pensées au naturel, posées deux en chef, et l'autre en pointe), un écritoire et deux plumes, le *Tableau économique* sous la forme d'un livre ouvert.



Le monument en 1899, d'après une photographie prise par Félix Lorin pour illustrer la plaquette *Inauguration du monument de François Quesnay et vie de Quesnay*, Versailles, Aubert, 1900. Le buste a été refondu en 1942 sans prise de moulage dans le cadre de la réquisition des métaux non ferreux. Celui que l'on voit aujourd'hui, dû à Jean Houitte, a été installé en 1994.

485 personnes de toutes conditions répondirent à l'appel. La plupart des parlementaires de la Seine-et-Oise souscrivirent et avec eux nombre d'élus locaux, de fonctionnaires et de professions libérales (médecins, pharmaciens, notaires, avoués, ingénieurs), des aristocrates, des

« propriétaires » et des « rentiers », des universitaires et des académiciens, parfois originaires de la région demeurant à Versailles ou Paris, mais aussi des instituteurs, des artisans, des agriculteurs... et encore le garde-chasse de Galluis, le chef de gare de Méré, un horloger, un cafetier, une couturière, un

fabricant de marmoréine... Vinrent s'y ajouter une trentaine de personnes morales. Outre toutes les communes du canton et les conseils généraux de la Seine-et-Oise et de la Marne, on y trouve la Société de chirurgie de Paris, la Société nationale d'Agriculture, les sociétés d'économie politique de Paris, Bordeaux et Lyon, le ministère de l'agriculture, l'administration des douanes (!), les sociétés savantes locales. Des parlementaires danois, espagnol et mexicain, des professeurs des universités de Vienne, Athènes, Berne, Chicago, Tomsk, Berlin, apportèrent encore leur modeste obole.

Après plus de trois heures de discours, on s'en va contempler de plus près le monument maintenant dévoilé, puis l'on revient à la mairie pour assister à l'enregistrement de sa donation à la commune par la Société populaire. Un lunch, ponctué de nouvelles prises de paroles, clôt ce second épisode. La cérémonie n'est pourtant pas terminée. À six heures trente, cent-vingt personnes se rendent sous une vaste tente dressée sur la place pour participer à un banquet préparé par le marchand de vin du village. Le repas, que l'on sait plantureux et copieusement arrosé, offre l'occasion de

nouvelles joutes oratoires. On n'oublie pas de porter un toast « plein de fraîcheur et de grâce aux dames ». On se lève pour boire « À la République ! À la Patrie ! ». Enfin, on est convié à assister à un feu d'artifice « très varié » tiré depuis une prairie voisine. Avec lui s'achève cette longue liturgie mémorielle et républicaine.

Pour ses organisateurs, la journée du 23 août 1896 est tout autant une leçon d'histoire qu'une leçon d'éducation civique. Elle met en scène un projet politique et participe du roman national. Ces notables réunis avec la population dans un minuscule village de la Seine-et-Oise, une petite patrie à l'image de la grande, communient dans un idéal partagé. Ils comprennent – bien avant nous – que la République est une institution permanente, dont la vigueur doit beaucoup au culte des grands hommes qui rassemble au-delà de ce qui sépare, distingue, oppose, voire déchire^{viii}. Leurs propos empesés où se mêlent la raison et l'émotion affirment aussi une forte conviction : « L'instruction, c'est la vraie force, c'est l'émancipation, c'est la liberté ». Ajoutons : aujourd'hui encore, plus que jamais.

ⁱ *Journal de Versailles et de Seine-et-Oise*, 30 août 1896.

ⁱⁱ Il existe alors en France douze cents sociétés d'instruction populaire. Edouard Petit, « Rapport sur l'éducation populaire adressé à M. Alfred Rambaud, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts », dans *Revue Pédagogique*, 1897, 31-2, p 448 – 456.

ⁱⁱⁱ Toutes les citations sont extraites du reportage publié dans le *Journal de Versailles (...)* et des discours rapportés par Félix Lorin dans son article « L'inauguration du buste de François Quesnay à Méré » dans le Tome XIV des *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, 1899, p 5 - 60. Félix Lorin y a également donné une longue étude de la vie de François Quesnay, p. 61-236.

^{iv} Depuis 1891, carte n° 373.

^v Archives nationales X1h 9034. Quesnay ne reçoit pas de titre de noblesse mais une « qualification de noble et d'écuyer » héréditaire.

^{vi} Archives départementales des Yvelines, 1T/mono 9 [6].

^{vii} Le buste est coulé par l'entreprise Molz.

^{viii} Moins de deux ans plus tard, l'Affaire Dreyfus, dont l'écho dans l'opinion avait été jusque-là limité, rebondit spectaculairement avec la publication du *J'accuse* d'Émile Zola. Les républicains se divisent : Jules Quesnay de Beaurepaire, devenu président de la Chambre civile de la Cour de cassation, démissionne et se range parmi les anti-dreyfusards...